

1. L'arrêt du Réseau de Données en Oncologie

Le Réseau de données en oncologie (RDO) regroupait des Etablissements de santé et Services de santé en Europe.

Le Réseau de Données en Oncologie était une initiative de la société IQVIA qui est à l'origine de sa création et de sa mise en œuvre.

L'objectif de la constitution du Réseau de données en oncologie était de permettre la constitution d'une base de données composée de données collectées et traitées en France (tous les établissements de santé et services de santé participants au RDO en France) et à un niveau européen (tous les établissements de santé et services de santé participant au RDO dans différents pays d'Europe).

La base de données avait ensuite pour objectif de permettre la réalisation de recherches, études, évaluations portant sur l'évaluation et l'analyse des pratiques et activités de soins actuelles en oncologie à la fois en France et en Europe.

La base de données RDO a été autorisée par la CNIL en tant que traitement justifié par l'intérêt public.

Plus précisément la liste des finalités autorisées est disponible dans le document accessible sous le lien suivant : : <http://staging.code-cancer.com/notices-dinformation/>

En date du 31 juillet 2020, il a été mis fin à ce projet d'un commun accord entre IQVIA et votre Etablissement de santé/ Service de Santé.

2. Vous êtes un patient ?

Comme indiqué dans la **notice d'information** (<http://staging.code-cancer.com/notices-dinformation/>) (qui vous avait été préalablement et individuellement remise en mains propres au sein de votre Etablissement de santé / votre Service de santé, les données vous concernant ne permettaient pas vous identifier directement, de façon à protéger votre vie privée. Seules des données pseudonymisées ne permettant plus votre identification ont été utilisées.

L'arrêt de RDO a-t-il un impact sur ma prise en charge ?

L'arrêt du Réseau de données en oncologie (RDO) n'a strictement aucun impact sur votre prise en charge par votre Etablissement de santé/votre Service de santé.

Le Réseau avait uniquement pour objet concret de traiter des données dans des objectifs d'évaluation et de recherche et n'avait aucune incidence votre parcours de soins, votre prise en charge par vos soignants au sein de votre Etablissement de santé/Service de santé.

Plus précisément, le Réseau avait pour seules finalités de traitement de données, notamment, la réalisation d'études longitudinales sur la prise en charge thérapeutique d'un patient ou d'un groupe de patients en oncologie, sur l'utilisation effective en temps réel des produits d'oncologie et leur modalité de prescription, sur l'accès aux soins et aux traitements innovants, sur l'observance ou compliance aux bonnes pratiques et traitements de référence par les praticiens membres du réseau, sur des analyses comparatives de l'usage des traitements anti-cancéreux dans le cadre d'autorisations temporaires d'utilisation (ATU) ou après autorisation de mise sur le marché (AMM) des produits.

3. Vous êtes un professionnel de santé ?

Comme indiqué dans la **notice d'information** : <http://staging.code-cancer.com/notices-dinformation/>) qui vous avait été préalablement et individuellement remise en mains propres au sein de votre Etablissement de santé / votre Service de santé, les données vous concernant ne permettaient pas vous identifier directement, de façon à protéger votre vie privée. Seules des données pseudonymisées ne permettant plus votre identification ont été utilisées

4. Que deviennent les données me concernant qui ont fait l'objet d'un traitement dans le cadre de RDO ?

En réseau de l'arrêt du projet RDO, l'intégralité des données qui ont été collectés par votre Etablissement/Service de Santé vous concernant et transmises à IQVIA après un processus sécurisé complexe de pseudonymisation ont été **définitivement supprimées** dans des conditions techniques et de sécurité respectueuses de la réglementation applicable.

En conséquence, aucune donnée vous concernant n'est désormais collectée ni traitée pour les besoins de RDO.

Pour rappel, le projet portait à la fois sur :

- des données de patients atteints de cancers produites par les professionnels de santé en charge de leur suivi thérapeutique ;
- des données relatives aux professionnels de santé, prescripteurs des médicaments en oncologie.

5. Comment puis-je exercer mes droits concernant les traitements de mes données suite à l'arrêt de RDO ?

L'intégralité des données vous concernant a été supprimée de la base de données RDO, et par conséquent il n'existe plus aucun traitement de vos données dans cette base.

Vos données ont pu être traitées avant l'arrêt de RDO pour des recherches, études et évaluations. Si vous souhaitez connaître pour quelles études, recherches ou évaluations réalisées vos données ont été traitées avant l'arrêt de RDO, et les modalités d'exercice de vos droits relativement aux données traitées dans le cadre de ces recherches, études et évaluations, , vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données Personnelles (DPD) de votre Etablissement/Service de Santé qui détient la liste de ces études.

6. Plus d'information ?

Vous pouvez vous adresser au DPD) de votre Etablissement/Service de Santé ou au DPD d'IQVIA, Barbara Bressolles, aux coordonnées suivantes :

- Adresse email : eu.dpo@iqvia.com
- Adresse postale: IQVIA Data Privacy Officer, C/Juan Esplandiú, 11-13, 6th Floor, 28027 Madrid, Spain.